

L'équipe Finistère

Les socialistes du Finistère ont désigné, au début du mois de juillet, leurs candidat.es pour les élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre. Un seul objectif a présidé aux travaux de la Commission électorale : renforcer le groupe socialiste au Palais du Luxembourg.



Compétence, expérience et détermination

Pour atteindre leur objectif, les socialistes du Finistère ont choisi de présenter aux grands électeurs et électrices une liste sur laquelle figurent des candidates et des candidats expérimentés, qui sauront défendre les collectivités locales. C'est le choix de la compétence, de l'expérience et de la détermination qui a été fait.

Si le gouvernement tient ses engagements, la loi 3D (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration) devrait, à l'automne, être soumise au Parlement. Nos candidat.es sauront défendre une vision de la décentralisation qui donne réellement du pouvoir aux collectivités locales et rompt enfin avec le jacobinisme.

Le bilan de Jean-Luc Fichet est édifiant les élus locaux reconnaissent sa compétence, sa disponibilité et sa détermination. Il a été l'un des rares parlementaires du Finistère à jouer son rôle et à interpeller le gouvernement. Les salariés de Hop! ont encore pu le vérifier le 8 juillet, lorsqu'il est intervenu devant eux.

Nathalie Sarrabezolles, présidente du Conseil départemental, a su impulser des politiques départementales en concertation avec les associations et les collectivités. Mais elle a aussi pu découvrir tous les freins qu'impose l'État et la frilosité de ce gouvernement qui, malgré de nombreuses demandes, refuse même

l'idée d'engager une expérimentation du revenu de base.

Jean-Jacques Urvoas connaît déjà toutes les arcanes des procédures parlementaires. C'est un juriste et un constitutionnaliste reconnu qui a depuis longtemps exposé sa vision des relations que l'État et les collectivités locales devraient entretenir.

Marc Labbey, vice-président du Conseil départemental, et Patricia Salaün-Kerhornou, adjointe au maire de Brest, apportent à cette liste une dimension urbaine et leur expertise sur les questions sociales et familiales.

Dans un souci d'union, la liste n'est pas encore totalement figée. « **Des discussions sont en cours avec nos partenaires** », précise Yohann Nédélec. Nous nous sommes présentés, pour les Municipales, sur des listes d'union et nous voulons poursuivre cette dynamique, à l'occasion des Sénatoriales et au-delà pour les Départementales et les Régionales. Le Parti Socialiste reste ouvert à tous les partenaires qui souhaitent s'engager dans une dynamique d'union.

Élus le 27 septembre, nos candidates et candidats seront, dès le lendemain, en capacité de représenter la pointe bretonne et être les porte-paroles des communes et des intercommunalités de notre département.



La charrue avant les bœufs

Alors que la rentrée scolaire s'annonce compliquée, que la rentrée sociale risque d'être dramatique, certains utilisent leur rentrée politique pour tenter de se placer dans la perspective de l'élection présidentielle qui doit intervenir en avril/mai 2022. Soit dans près de deux ans.

Ce n'est certainement pas ce que les électrices et les électeurs de gauche attendent. L'urgence, aujourd'hui, consiste à travailler à un programme social-écologique et à réfléchir à des mesures capables de combiner à la fois l'urgence sociale et l'urgence écologique comme, par exemple, la semaine de quatre jours.

À Blois, ce week-end, les socialistes donnent rendez-vous à toutes celles et tous ceux qui veulent préparer la gauche d'après pour préparer un projet, pas pour effectuer un casting.

Les maires veulent des pairs

À la question « **Qu'attendez-vous de vos sénateurs ?** » la réponse des élu.es locaux du Finistère est unanime : **« Qu'ils soient nos porte-paroles au Sénat ! »**. Et souvent, en complément, ils ou elles ajoutent **« Comme l'ont été Jean-Luc Fichet et Maryvonne Blondin durant ce mandat »**.



Informier pour anticiper

Durant la courte campagne, les candidat.es de « l'équipe Finistère » iront à la rencontre des grands électeurs pour leur expliquer leur démarche et leur projet. D'abord, rappeler qu'ils méritent d'être protégés car ils et elles sont en première ligne, en particulier en période de crise. Mais les maires n'ont pas toujours les moyens de répondre à leurs administrés. D'autant que les lois s'accumulent, le plus souvent sans évaluation. **« C'est la raison pour laquelle, les élu.es que nous avons eu l'occasion de rencontrer sont avant tout méfiants »**, explique Jean-Jacques Urvoas.

Ensuite, les six candidat.es vont rappeler que les Sénatoriales sont des élections politiques. Surtout, depuis l'instauration du quinquennat qui a accéléré le temps politique.

Le Sénat bénéficie d'une bonne côte de confiance de la part des élu.es locaux. **« J'ai toujours eu de l'estime pour le travail parlementaire du Sénat »**, indique Renaud de Clermont Tonnerre, nouveau maire de Plouégat-Guérand. **« Dans mes activités antérieures j'ai pu constater qu'on y travaille beaucoup, et calmement »**, poursuit-il. **« C'est sans doute parce que les Sénatrices et les Sénateurs sont le plus souvent d'ancien.nes élu.es qui savent ce que signifie diriger une collectivité locale. On peut presque parler d'un cursus honorum car l'exercice de fonctions électives est la meilleure école de formation pour devenir législateur. »**

Cette expérience est considérée comme l'un des principaux critères pour le choix d'une liste aux Sénatoriales : que les candidates et les candidats, de par leurs parcours, puissent comprendre les attentes et les demandes des élu.es locaux.

« Heureusement qu'il y a le Sénat », renchérit Gaëlle Vigouroux. **« C'est tout de même grâce à lui qu'il y a eu une commission d'enquête sur l'affaire Bennalla »**. Face à une Assemblée qui n'est qu'une chambre d'enregistrement, le Sénat joue un rôle de contre-pouvoir. Alors que les députés ont plutôt tendance à écouter les points de vue des experts, les Sénateurs, parce qu'ils sont élus par les grands électeurs, sont les porte-paroles des élus. Les sénateurs sont moins sensibles à la pression des lobbies. Surtout s'ils s'appuient sur un réseau d'élu.es locaux avec lesquels ils dialoguent régulièrement. L'expression **« aller à un train de sénateur »** se voulait au départ péjorative. Mais, alors que les députés votent dans l'urgence des lois inapplicables ou censurées par le Conseil constitutionnels, elle a plutôt tendance à prendre une connotation positive.

« Ils doivent aussi jouer un rôle de veille législative et d'alerte », considère Laurent Péron. **« En nous prévenant en amont des modifications législatives qui sont susceptibles d'intervenir, nous pouvons, dans nos mairies, anticiper et gagner un temps précieux »**, précise le maire du Relecq-Kerhuon.

C'est bien dans les deux sens que le dialogue doit s'instaurer : dans l'écoute des représentants des collectivités mais aussi dans la diffusion d'informations législatives. **« Ils doivent être une courroie de transmission »**, résume Gaëlle Vigouroux.

« Les sénateurs doivent être une courroie de transmission. »

Alors que la loi 3D va être soumise au Parlement, les Sénatrices et les Sénateurs élu.es en septembre vont jouer un rôle déterminant pour écrire un nouveau chapitre de la décentralisation. **« Je souhaite que les Sénateurs fassent bien la différence entre la déconcentration que promet le premier ministre et la décentralisation »**, précise Sébastien Miossec, président de Quimperl

Communauté. **« Annoncer que les embauches de fonctionnaires ne se feront plus dans les administrations centrales mais dans les services déconcentrés, ce n'est pas de la décentralisation. Ce qu'il faut, c'est faire confiance aux collectivités locales qui inventent des solutions pour répondre aux attentes de leur concitoyens. On a bien vu que l'agilité, durant le confinement, était clairement de leur côté. »**

« Il ne faut pas confondre décentralisation et déconcentration. »

« Heureusement que les sénateurs étaient là pendant le confinement », confirme Florence Crom, vice-présidente de Douarnenez communauté. **« Maryvonne Blondin a été à nos côtés et nous a fourni les informations dont nous avons besoin, notamment pour les protocoles à mettre en place pour la réouverture des écoles. Ce ne sont pas les services de la Préfecture qui nous ont indiqué la marche à suivre pour la réouverture des déchetteries. »**



Faire confiance aux collectivités

Mais le rôle du Sénat ne se limite pas aux questions institutionnelles et la décentralisation ne sera pas l'unique dossier de ce mandat. **« J'attends d'eux qu'ils légifèrent en fonction des attentes des citoyens, loin des pressions des lobbies et qu'ils défendent notre modèle social et nos services publics. »**

Les sénatrices et les sénateurs qui seront élu.es le 27 septembre devront donc tout à la fois être les représentants et les porte-paroles des élu.es du Finistère au palais du Luxembourg, promouvoir une décentralisation ambitieuse, mais aussi aller à leur rencontre dans leurs communes pour les écouter et les informer.

Triste été...

C'est un hommage unanime que toutes celles et tous ceux qui le connaissent ont rendu à Roger Mellouët, décédé le 28 juillet.

« **Par son action, par sa présence, par sa constance, par son attachement à défendre des politiques départementales au service des Finistérien-ne-s et du Finistère, Roger Mellouët était l'un des piliers du Conseil départemental** », a regretté Nathalie Sarrabezolles.

Maire de Pont de Buis de 1995 à mars dernier, Roger a effectué quatre mandats de maire à Pont-de-Buis-lès-Quimerch en conservant et renforçant la confiance de ses électeurs. Il avait décidé cette année de passer la main. C'est son adjoint, Pascal Prigent, qui, dès le premier tour, lui succéda.

En 2001, Roger Mellouët fait basculer le canton du Faou à gauche contribuant ainsi à renforcer la majorité départementale conduite par Pierre Maille.

Si ce parcours électoral sans faute a été mis en exergue, ce sont surtout les qualités humaines de Roger Mellouët qui ont été mises en avant par ses collègues et toutes celles et tous ceux qui ont eu l'occasion de le côtoyer à Pont-de-Buis, au Parc d'Armorique, au Conseil départemental ou au Parti Socialiste. Tout le monde garde en mémoire sa bonne humeur et sa gouaille.

Mais cette jovialité allait de pair avec une parfaite maîtrise de ses dossiers, quelques soient ses responsabilités.



Un homme de convictions

Tous les conseillers départementaux se souviennent que le vice-président en charge des finances faisait preuve d'une grande rigueur dans la gestion des deniers publics.

Dans tous ses mandats, Roger Mellouët a défendu et mis en pratique ses convictions de gauche. **«Il était une référence socialiste dans notre département. Il n'a jamais failli à ses engagements et n'a jamais cédé aux chants des sirènes, chemin toujours plus facile** », a résumé le Premier secrétaire fédéral, Johann Nédélec.

« Le contexte sanitaire rend difficile l'organisation de cérémonies », regrette Pascal Prigent. **«Cependant, selon des modalités qui restent à définir, des événements seront organisés de manière à saluer sa mémoire dans les différentes fonctions qu'il a exercées.»**

Au début du mois de septembre, à la mairie de Pont-de-Buis, un livre d'or sera mis à la disposition de toutes celles et ceux qui voudront lui rendre hommage.

Préparer l'Europe d'après...

Comment préparer «la France d'après» sans évoquer l'Europe d'après? Afin d'avoir une réponse qui ne se limite pas au niveau national Josselin Chesnel, secrétaire fédéral chargé de l'Europe, a au début du mois de juillet programmé deux rencontres, à Brest et Quimper pour lancer la réflexion «en sachant que la Fédération du Finistère a toujours été particulièrement en pointe sur les questions européennes».

À Brest, en compagnie de Frédérique Bonnard Le Floch, chargée des affaires européennes au Conseil départemental, le débat a principalement porté sur les limites et les insuffisances des institutions européennes en période de crise sanitaire. Même s'il faut bien reconnaître que la santé n'est absolument pas une compétence européenne.

De cette première phase de discussions, sont apparues quatre propositions qui ne demandent qu'à être mises en débat et enrichies.

La première proposition de la commission mise en place par Josselin Chesnel vise à doter l'Union de ressources propres.

La deuxième consiste à instaurer une taxe sur les très hauts revenus européens. Même si, en matière fiscale, la règle de l'unanimité rend très difficile toute réforme.

La troisième proposition est plus technique. Elle vise à ce que le Green Deal fasse l'objet d'appels à projets directs de la Commission, à destination des territoires. **«Cela permettrait de s'affranchir des tutelles régionale et nationale : il y aurait un lien direct avec l'UE et les citoyens comprendraient l'utilité du système** », explique Frédérique Bonnard Le Floch.

Enfin, toujours dans l'optique de rapprocher l'Europe des citoyens, la quatrième proposition consiste à organiser une convention citoyenne européenne sur les transitions, régie par les méthodes de la participation pour faire entendre la voix des peuples.



À Brest le 18 juillet

Agenda

26 septembre



À partir de 11 h45 :
Fête de la Gauche
à Plouigneau. Inscription
au repas et aux ateliers
sur <http://ps29.org/Fete-de-la-gauche-2020-2933>

27 septembre
Élections Sénatoriales
à Quimper.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1321 - Vendredi 28 août 2020
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP

Animatrice du groupe majoritaire

Fanny Chappé

Conseillère régionale depuis 2017 et toute nouvelle maire de Paimpol, Fanny Chappé est devenue, avant l'été, présidente de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Conseil régional de Bretagne.

Cap Finistère : Pourquoi as-tu accepté de prendre la présidence du Groupe socialistes et apparentés à la Région ?

Fanny Chappé : Le terme exact est Alliance progressiste des socialistes et démocrates. Ils et elles partagent les mêmes valeurs et la même ambition pour la Bretagne. C'est cette pluralité qui fait sa force et sa richesse. C'est la raison pour laquelle j'ai accepté la proposition de Loïg Chesnais-Girard.

Cap Finistère : Comment conçois-tu ton rôle de présidente ?

Fanny Chappé : Comme une animatrice. Le groupe est un espace de paroles et de débats. Je partage avec Loïg Chesnais-Girard, la conviction qu'il n'y a pas de sujets tabous et que la parole doit être libre. Je suis donc garante de la qualité des débats qui peuvent être rudes mais qui aboutissent à des positions collectives.

Le groupe doit aussi être une force de propositions. Nous ne pouvons pas nous cantonner dans un rôle d'analyse, nous devons aussi nous projeter et être dans l'innovation et l'anticipation.

Enfin, le président du Conseil régional est partout chez lui en Bretagne. Mais pour cela, les membres de l'alliance doivent être ses yeux et ses oreilles afin qu'il sache précisément ce qui se passe dans l'ensemble des territoires.

S'ils doivent faire remonter les difficultés et les attentes des habitants de leur territoire, les élu.es de l'alliance doivent aussi jouer un rôle de pédagogues. Je pense notamment aux 38 engagements de la Breizh Cop qui doivent être déclinés et expliqués. Et surtout, nous devons garder l'esprit participatif de la démarche pour que les Bretonnes et les Bretons s'approprient ce que nous proposons, notamment en ce qui concerne la limitation de l'étalement urbain ou la reconquête de la qualité de l'eau.

Cap Finistère : Quels seront les principaux dossiers de la rentrée pour le Conseil régional ?

Fanny Chappé : La priorité sera bien sûr de répondre à la crise. La région Bretagne a été très réactive au moment du confinement, en soutenant fortement le monde culturel et associatif, par exemple, ou en mettant en place un fond de résistance de

27,5 millions qui est cofinancé par la Région, les quatre départements, les 60 intercommunalités en Bretagne et l'association des Îles du Ponant, ainsi que la Banque des Territoires pour venir en aide aux entreprises.

Il va maintenant falloir regarder de près si les mesures qui ont été prises ont permis aux entreprises, et je pense en particulier aux TPE, de traverser la période du confinement. Il faudra aussi mesurer les conséquences sociales dans des groupes comme Hop ! à Morlaix ou Nokia à Lannion, mais aussi, dans des entreprises de taille plus modeste et avec les salariés apporter des réponses pour préserver l'emploi. Nous devons aussi évaluer l'impact de ces mesures sur le budget régional.

À cela s'ajoute bien sûr la situation très délicate de la Brittany Ferries suite à la mise en place de la quatorzaine par le gouvernement de Boris Johnson.

Ensuite, nous aurons, en fonction de la situation sanitaire, à organiser au mieux la rentrée scolaire dans les Lycées.

La rentrée sera aussi placée sous le signe de la décentralisation et de la différenciation. La Bretagne a un temps d'avance parce qu'elle sait innover, notamment dans le domaine agricole. C'est pour cela que nous demandons la régionalisation de la PAC (Politique Agricole Commune).

Nous défendons, avec Loïg Chesnais-Girard, une grande ambition pour notre agriculture autour de la notion du « bien manger » qui intègre à la fois le soutien à la production locale, l'amélioration de la qualité des produits mais aussi l'accès de tous à une alimentation de qualité. Les trois aspects sont liés. Les produits de qualité doivent être accessibles pour tout le monde et les producteurs doivent être rémunérés correctement.

Nous allons aussi lancer un travail sur la culture comme levier de la relance économique. La Bretagne est riche de ses festivals, de ses associations, de ses cafés culture.

Tout comme pour la question de la Bretagne à cinq départements qui est un dossier important pour notre région, comme l'a montré le débat à l'occasion de la présentation du rapport co-écrit par Jean-Michel Le Boulanger et Isabelle Le Bal. Mais maintenant, il ne faut plus se limiter aux discussions entre les exécutifs mais trouver les moyens d'écouter et d'associer les citoyens.

